

# Actualités

## CONGÉ FORMATION

Si vous souhaitez faire votre demande de congé de formation pour l'année 2016-2017, elle doit parvenir au rectorat, par voie hiérarchique, **le mardi 15 décembre 2015 au plus tard**. La période de candidature étant considérablement écourtée par rapport aux années précédentes, **n'attendez pas pour déposer votre demande** (pensez aux délais de transmission).

Le SNES-FSU a vivement protesté auprès du rectorat contre cette modification de la date de retour des demandes (les années précédentes, elle se situait fin janvier), sans succès.

Le nombre des congés formation accordés dépend directement de la masse salariale et donc des suppressions et créations de postes. Le barème du dernier retenu pour les titulaires était l'an passé de 255 points (en cas d'égalité, c'est la date de naissance qui départage les candidats au bénéfice du plus âgé). La grande majorité des 7<sup>èmes</sup> demandes et quelques 6<sup>èmes</sup> demandes ont été satisfaites.

Par ailleurs, toutes les demandes sont comptabilisées, même si elles ne sont pas consécutives. Nous vous conseillons donc de renouveler la vôtre, quel que soit votre projet pour l'année à venir, si vous vous situez loin de la « barre » des retenus, pour éviter de prendre du retard.

Toutes les informations nécessaires pour formuler votre demande figurent sur notre site :

<http://www.versailles.snes.edu/spip.php?article3691>

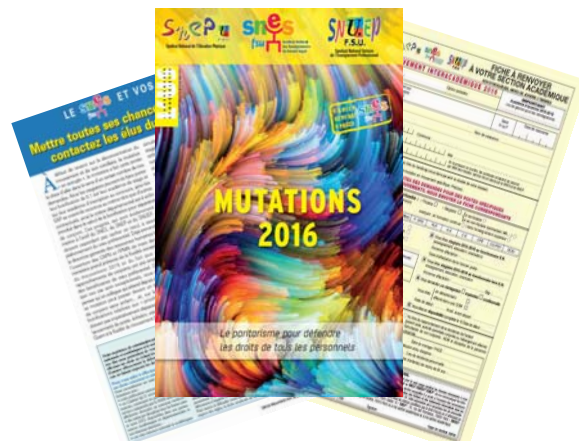
## MOUVEMENT INTER 2016

**Le serveur SIAM de saisie des vœux pour les mutations INTER est ouvert du 19 novembre au 8 décembre à midi.**

La lecture de l'US MUTATIONS N° 756 vous fournit tous les éléments indispensables pour cette opération. Une fois votre accusé de réception signé, pensez à en retourner une copie à la section académique avec votre fiche syndicale et les doubles des pièces justificatives communiquées à l'Administration.

Ces éléments permettent à vos élus SNES-FSU de défendre au mieux vos droits lors des groupes de travail de vérification des vœux et barèmes qui se dérouleront du 15 au 19 janvier.

**Attention !** Un mauvais paramétrage de SIAM entraîne un calcul prévisionnel de barème erroné pour les **points Éducation Prioritaire**. Toutes les informations sont sur notre site : <http://www.versailles.snes.edu/spip.php?article3710>



## AVANCEMENT D'ECHELON DES CERTIFIES

La capa d'avancement d'échelon des certifiés se tiendra le 17 décembre ; elle est précédée d'un groupe de travail le 14 décembre. Si vous êtes promouvable, pensez à **adresser au plus vite à vos élus SNES-FSU la fiche syndicale** disponible sur notre site : [http://www.snes.edu/IMG/pdf/8p\\_evaluation\\_2015\\_pdf\\_bd.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/8p_evaluation_2015_pdf_bd.pdf)

## SE FORMER POUR LUTTER COLLECTIVEMENT CONTRE LE NÉO-MANAGEMENT



La section départementale du Val d'Oise a organisé le jeudi 15 octobre 2015 au lycée Camille Saint-Saëns de Deuil-la-Barre **un stage syndical sur le nouveau management public dans les collèges et lycées**. Près de 100 collègues étaient présents afin d'échanger avec Evelyne Rognon de l'institut de recherche de la FSU, Eric Mansencal, Responsable du syndicat des personnels de direction SNUPDEN-FSU et Didier Albert, membre du secteur juridique du SNES. Ce stage a permis d'aborder différents points qui sont de plus en plus le quotidien des collègues : pression des chefs d'établissement sur les collègues, contrats d'objectifs, lettres de mission, performance... Les collègues ont ainsi pu analyser ce qu'ils vivaient au quotidien dans leur établissement, notamment les injonctions liées à la réforme du collège, et la nécessité de rompre avec ce mode de pilotage incompatible avec le respect des métiers, les principes et les missions du Service public.